

Avis de constitution

SOCIETE « MANSА MOUSSА GOLD COINS » en abrégé « MMGC »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/09/2025 reçus par Me N'DOUFFOU Konan Arsène, et enregistrés au CEPICI le 29/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSА MOUSSА GOLD COINS »

en abrégé « MMGC »

Objet : - L'émission et la distribution de pièces d'or et d'argent, lingotins d'or et d'argent, de notes adossées à l'or et l'argent, de lingots d'or et d'argent ;

- L'établissement de Comptoirs d'achat et d'exportation d'or et d'autres substances précieuses ou fossiles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux,

- La prise de participation dans toute société existante ou à créer,

- Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIALLO ALIOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14079 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81623/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

